Code Z : Appréciation

Chers Confrères,

Nous sommes interrogés de toutes parts quant à l'appréciation du code Z pour les véhicules ayant été inondés.

Voici nos réflexions, partant du principe que seul l'Expert qui a la mission en charge apprécie …

Il est clair qu'un véhicule qui est resté 24 heures noyé dans l'eau douce reste techniquement parfaitement réparable avec toutes les conditions de sécurité requises ; il est soit réparable, soit en PTE.

Vu la partie de plus en plus importante d'électronique embarquée, plusieurs de ces véhicules inondés ne feront sans doute jamais l'objet de réparation, mais ce n'est pas pour autant qu'ils sont en PTT !

Cela étant précisé, si le même véhicule s'est trouvé dans de l'eau boueuse, avec des hydrocarbures, etc., ce n'est plus la même approche : on s'oriente alors vers une PTT, nombre de composants ayant été attaqués ...

L'analyse est encore différente pour les véhicules ayant été charriés par la crue et qui, en plus d'avoir été noyés, ont subis d'importantes contraintes mécaniques de pressions et de chocs ; bon nombre de ceux-ci sont en PTT.

A noter que pour exécuter son travail correctement, il faut voir les véhicules et procéder à une expertise approfondie.

A distance, c'est plus facile bien qu'en contradiction avec les normes, cela ne peut être l'objectif !

En conclusion chaque cas est particulier et demande un examen approfondi.

Restons des techniciens impartiaux et non soumis à l'influence de certains !

Bon travail à tous et merci de ne pas « submerger » la Commission de demandes parfaitement gérables dans vos cellules d'Expertises.

P. Sorel, Président UPEX

Fédérale Assurance : Smart Expertise

Dans le cadre de la mise en place de la Smart Expertise par la Compagnie « Fédérale Assurance », après étude du dossier, l'UPEX a rencontré leur Direction.

Nous avons précisé que, suivant l'approche de cette Compagnie, un Expert pouvait intervenir sans aucune rétribution ce qui est contraire au Code du Droit Economique, à la Loi organisant notre Profession, à notre Code de Déontologie …

La Direction de cet Assureur a bien noté notre point de vue et nous reviendra après réflexions pour trouver une issue correcte pour tous.

Nous soulignons l'esprit ouvert et constructif de cette entrevue.

P. Sorel, Président UPEX